

**COMPTE RENDU DE  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 Novembre 2015**

\*\*\*\*\*

**Le treize novembre deux mille quinze** à 20h30 le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme Laetitia VARET, Maire, suite à une convocation adressée le 3 novembre 2015.

**Etaient présents** : MM. Laetitia VARET, Gilles LAURENT, Gervais BARBE, Didier CAULLET, Alain SEGUIN, Anthony BOTTIN, Dominique LAMBERT, Gilles PILLON.

**Absents excusés** : Mme Emilie GERMAIN, M. Alexandre TCHERNETZKY.  
Mme Mireille BRISSET donne pouvoir à Laetitia VARET.

Gilles LAURENT est élu secrétaire.

**-Approbation du Procès-verbal du précédent conseil municipal :**

**Le Conseil Municipal approuve et signe** le procès-verbal du précédent Conseil Municipal.

**-Adhésion à la convention unique du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale d'Eure et Loir :**

Laetitia VARET expose l'intérêt de cette convention cadre unique (dont l'adhésion est gratuite): pouvoir bénéficier de tous les services du centre de gestion sans avoir à remplir de convention pour chaque service. Après en avoir délibéré, le conseil approuve la décision d'adhésion par 9 voix pour.

**-Indemnités du receveur de la trésorerie de Voves :**

Considérant la qualité de conseil et d'explication donnée par M. RINGWALD, notamment au moment de la préparation du budget communal, le conseil décide par 9 voix pour, de lui attribuer 100% des indemnités de budget et de conseil soit 201,07€ pour l'année 2015.

**-Présentation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :**

Ce document fixe les orientations d'organisation des intercommunalités en fonction des seuils de population et notamment les projets de fusion. Une étude de faisabilité étant en cours pour la fusion des intercommunalités Voves - Orgères – Janville, la préfecture propose de fusionner ces 3 intercommunalités qui présentent des similitudes de territoire et une identité commune. La loi impose que les conseils municipaux soient consultés. Cette fusion permettra à la nouvelle entité de recenser 15 015 habitants avec une densité de 39,42 habitants au km<sup>2</sup>. Ainsi, elle franchira le seuil minimal de population d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre fixé par la loi NOTRe.

Après en avoir débattu, le conseil municipal approuve les orientations du document par 6 voix pour et 3 abstentions.

**- Action sociale pour la secrétaire de mairie :**

Depuis 2007 la loi prévoit au moins une action sociale pour les personnels des collectivités territoriales. Depuis quelques années, cette action est concrétisée pour la commune auprès de la chambre des métiers sous forme de bons d'achats Fédébon. Pour l'année 2015, le conseil décide une somme de 150€ pour la secrétaire par 7 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

**- Compte-rendus de réunions :**

>Alain SEGUIN s'est rendu à une réunion sur les nouvelles dispositions en matière de gestion des cimetières. Il a également répondu à une invitation à visiter la sucrerie d'Artenay, partenaire de nombreux exploitants locaux.

>Anthony BOTTIN rend compte d'une réunion du Syndicat Électrique d'Eure et Loir. Parmi les sujets abordés, le déploiement de la fibre (très probablement au printemps prochain pour la commune déjà équipée de l'armoire de montée en débit placée près de l'arrêt de car du bourg), et équipement en bornes de recharges pour véhicules électriques (100 bornes dans le département d'ici la fin de l'année).

>Gilles LAURENT a assisté à une réunion de la commission scolaire de la ComCom : bilan de rentrée, des travaux réalisés, bilan provisoire de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (activités culturelles ou créatives gratuites le midi, et activités sportives payantes le jeudi soir et le vendredi soir). Le regroupement d'Ouarville est un des rares où la mise en place des activités sportives a nécessité de doubler les groupes de sport. Tous les renseignements peuvent être pris auprès de la ComCom de Voves.

>Laetitia VARET évoque enfin les réunions du Pays de Beauce (mise en place des ateliers du SCOT), de la ComCom (dont celle tenue à Réclainville le 27 octobre dernier), ainsi que le conseil d'école du regroupement Ouarville-Réclainville-Louville où 112 enfants sont scolarisés.

#### **- Informations travaux :**

>Une double fuite d'eau a été traitée sur le hameau de Moinville (avant le compteur d'un particulier et au niveau de la borne à incendie qui a été remplacée par la même occasion).

>Des réparations ont été effectuées sur le toit de l'église. Un linteau de fenêtre qui menaçait de tomber a été refait en urgence dans la salle de la mairie.

>Pour répondre aux exigences d'accessibilité, le cheminement d'accès à la salle communale a été stabilisé (avant la finalisation de la place handicapé dans quelques jours), et la rampe d'accès amovible a été déposée à l'église.

>A la mare de Villeneuve, les travaux d'abattage et d'élagage ont commencé. Les particuliers qui souhaitent récupérer du bois, ou du bois déchiqueté issu du broyage des branches sont priés de se faire connaître en mairie ou bien se présenter le dimanche 29 novembre à 10h à la mare.

#### **-Communes nouvelles :**

Lors du conseil du 30 juillet, une majorité des membres du conseil avait indiqué ne pas vouloir d'une fusion avec Voves et ne souhaitait pas de rapprochement avec Ouarville et Louville pour le moment. Cependant, la municipalité d'Ouarville souhaite tout de même savoir si les communes sont d'accord pour étudier la faisabilité et la pertinence de la création d'une commune nouvelle. L'étude porterait sur la mutualisation de nos capacités. Le regroupement de nos communes permettrait également de peser un peu plus dans une communauté de communes dont le périmètre risque fort de s'agrandir. En ce sens, une réunion d'étude est prévue avec 5 personnes de chaque commune le 20 novembre prochain. Le conseil approuve la participation de Réclainville par 4 voix pour, 3 contre et 2 abstentions. Quoiqu'il en soit, la participation à cette réunion n'implique pas l'acceptation de création d'une commune nouvelle.

#### **-Questions diverses :**

- La pose des guirlandes de Noël est programmée au samedi 5 décembre.
- La remise des colis de fin d'année ainsi que le passage du père Noël (pour les 57 enfants) sont prévus le 12 décembre prochain à la salle communale.
- La traditionnelle galette sera partagée le 17 janvier 2016 à 16h30.
- Le hangar communal a été vendu au garage Révisauto.
- La permanence JPEE sur le projet de Parc Eolien de Réclainville a eu lieu le 30 octobre. Peu de visiteurs ont fait le déplacement. Le dépôt de permis de construire devrait intervenir en fin d'année pour une mise en service en 2017.

## **-Informations :**

**ARS** : Contrôle sanitaire des EAUX destinées à la consommation humaine

Eau de qualité bactériologique conforme à la réglementation. Eau de qualité chimique non conforme aux limites de qualité en raison de dépassements des limites réglementaires pour les paramètres nitrates : 60mg/l pour une limite de 50mg/l , atrazine : 0.195µg/l pour une limite de 0.100µg/l et atrazine déséthyl : 0.163µg/l pour une limite de 0.100µg/l. Par ailleurs, on observe la présence de simazine, d'atrazine déisopropyl, de metazachlor, de bentazone, de chlortoluron et de dimefuron mais à des concentrations inférieures aux limites de qualité réglementaire. ***La consommation de cette eau est à déconseiller pour le groupe sensible constitué des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 mois.***

**Démarchages Frauduleux** : ERDF, Eboueurs, Soyez vigilants

. **ERDF**, ***en aucun cas***, ne réalise ou ne fait réaliser des diagnostics de performance énergétique.

. **Les éboueurs** font la tournée des calendriers avec l'équipement de collecte. Ils ne font signer aucun document et le calendrier est donné immédiatement. Enfin, ils disposent d'un document prouvant qu'ils travaillent pour SEMAER (fiche de paye,...)

**Réfection de Chaussée** : Déclaration reçue en Mairie

Réfection d'une partie de la chaussée située entre Réclainville & Boisville La St Père ainsi que la chaussée située entre Réclainville & Ouarville

**Déviaton** :

Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir est en train de finaliser le dossier de consultation des entreprises, il va procéder aux démarches d'acquisitions des parcelles impactées par le projet et le complément du diagnostic archéologie devrait être effectué courant février – mars 2016.

**SITREVA** : Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets

Porte Ouverte le Samedi 28 Novembre 2015 de 8h à 15h

**Élections** : les élections régionales auront lieu le 6 et 13 décembre prochain, le bureau de vote sera ouvert de 8H à 18H. **Voter est un devoir civique, fondamental pour l'avenir de notre région**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30**